

Renouvellement de la politique culturelle du Québec



Mémoire déposé à monsieur Luc Fortin
Ministre de la Culture et des Communications du Québec
dans le cadre des consultations publiques



La Ville de Trois-Rivières compte aujourd’hui plus de 135 000 citoyens. Fondée en 1634, Trois-Rivières est une ville ancienne qui s’inscrit dans le temps et la durée, mais c’est aussi une ville contemporaine et moderne, ce qui lui a valu le titre de Capitale culturelle du Canada en 2009.

Située au confluent de la rivière Saint-Maurice et du fleuve Saint-Laurent, Trois-Rivières est riche de son histoire et compte encore aujourd’hui sur un patrimoine architectural important. Il n’y a qu’à penser au monastère des Ursulines (1700), à la chapelle des Récollets (1742), au Manoir Boucher de Niverville (1668) ou au Moulin seigneurial de Pointe-du-Lac (1765) pour ne nommer que ceux-là.

Trois-Rivières compte plus de 70 organismes culturels et artistiques dans le domaine de l’histoire et du patrimoine, des arts visuels, du théâtre, de la musique, du chant choral, de la poésie et de la littérature, du cinéma, de l’édition, de la muséologie, de la formation et de l’éducation. Parmi ces organismes culturels, on retrouve l’une des plus anciennes troupes de théâtre au Canada, la troupe des Compagnons de Notre-Dame fondée en 1920 que l’on connaît aujourd’hui sous le nom des Nouveaux Compagnons, ainsi que l’Orchestre symphonique de Trois-Rivières dirigé par maestro Jacques Lacombe, la compagnie de théâtre insolite Les Sages Fous, les Écrits des Forges et divers événements comme le Festival International de la Poésie, DansEncore et le FestiVoix, la Biennale internationale d’estampe contemporaine et la Biennale nationale de sculpture contemporaine.

La ville possède également des équipements et des infrastructures culturels de premier plan. À titre d’exemple, il y a un excellent réseau de cinq bibliothèques sur le territoire, l’une des plus belles salles de spectacle au Québec, la salle J.-Antonio-Thompson, Boréalis, le centre d’histoire de l’industrie papetière, l’Amphithéâtre Cogeco comptant 9000 places, divers lieux patrimoniaux et autres infrastructures culturels.

Sur le plan des services et du soutien au développement culturel, la Ville de Trois-Rivières compte sur une Direction de la culture, des loisirs et de la vie communautaire qui regroupe un service des Bibliothèques ainsi que trois organismes paramunicipaux dont la Corporation de développement culturel de Trois-Rivières (CDCTR). En 1997, la Ville a fait le choix de créer la CDCTR pour animer et gérer un certain nombre d’équipements culturels (salles de spectacle, musées, lieux patrimoniaux, centres d’exposition) et pour offrir différents services autant pour le citoyen que pour le milieu culturel et artistique. La CDCTR s’inspire de la Politique culturelle de Trois-Rivières dans l’ensemble de ses actions. Bien qu’autonome, la CDCTR travaille en étroite collaboration avec la Direction culture, loisirs et vie communautaire. La CDCTR est un exemple de réseautage, un modèle dont son fonctionnement est basé sur une approche multisectorielle.

La Ville de Trois-Rivières intervient de façon importante et continue dans le développement culturel. Elle reconnaît le rôle essentiel des arts et de la culture à l’épanouissement du milieu, à l’affirmation de son identité et à la qualité de vie des citoyens. C’est pourquoi la Ville et la CDCTR souhaitent aujourd’hui participer à la consultation publique sur le renouvellement de la politique culturelle du Québec.

Comment renforcer l'interaction entre la politique culturelle et les politiques des autres secteurs (social, économique, éducatif, environnemental, territorial et de la santé), et ce, à tous les paliers d'intervention (national, régional, local)?

Le gouvernement doit privilégier une intégration de la culture au sein de plusieurs paliers d'interventions afin d'assurer une cohérence d'action. Cette intégration devrait se faire dans l'esprit de l'Agenda 21 et de transversalité, et ainsi inclure la dimension « culture » au niveau du développement durable de nos collectivités. Pour engager les acteurs de renforcement, deux axes peuvent être privilégiés, soit la médiation culturelle et le développement culturel.

La médiation culturelle met en relation différentes sphères (éducation, milieu communautaire, milieu de la santé, etc.) en construisant de nouveaux ponts. La médiation culturelle est un outil de concertation et de réseautage utilisé au cœur d'interventions devenant porteuses de pratiques culturelles, d'implication citoyenne aidant à développer et à renforcer le sentiment d'appartenance à sa communauté en plus de contribuer à améliorer son milieu de vie. Cette stratégie d'action devient un levier pertinent et important pouvant être utilisé par et pour les différents paliers d'intervention.

Une autre stratégie d'action est sans aucun doute le développement culturel. Il soutient le milieu dans lequel il s'insère, il est porteur d'orientations pour aider, collaborer, participer, intervenir avec et pour sa collectivité. En synergie avec le milieu culturel et artistique, il permet à la culture de se déployer et de rayonner en la rendant accessible aux citoyens. La politique culturelle du Québec peut être l'outil principal d'interaction, comme il avait été identifié dans celle de 1992, en donnant des indications claires pour favoriser la concertation et les échanges entre tous les paliers gouvernementaux.

Quels sont les ministères et organismes gouvernementaux qui devraient jouer un rôle grandissant en matière de développement culturel afin de favoriser une approche gouvernementale transversale et cohérente?

Tout comme en 1992, le ministère de la Culture et des Communications est le principal ministère interpellé par la question de la culture pour la soutenir, la financer et l'orienter. La culture, porteuse de sens, d'identité et de valeurs pour la société québécoise, ne peut être supportée par un seul ministère. Il apparaît clair et évident que d'autres ministères peuvent et doivent être interpellés. Pour n'en nommer que quelques-uns, voici une liste de ministères qui doivent être appelés à interagir et à soutenir la culture : le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, le ministère de la Famille, le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation, le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et le ministère du Tourisme.

Le rôle des municipalités doit également être reconnu car elles interviennent de façon directe avec les citoyens, sont à l'écoute des préoccupations de ceux-ci, peuvent

intervenir de façon directe et concrète sur l'accessibilité ainsi que sur la participation citoyenne. Le rôle des municipalités n'a cessé de croître au cours des dernières années.

Afin d'assurer le leadership et la cohésion du développement régional dans tous ses secteurs d'activités et ainsi favoriser la concertation entre les intervenants, une structure régionale serait à envisager. Cette structure superviserait le développement dans son ensemble, ce qui amène la possibilité d'une synergie pour promouvoir entre autres le développement culturel. Il serait également pertinent de conserver le rôle des conseils régionaux de la culture afin de poursuivre le travail de concertation effectué depuis nombreuses années.

Comment accroître les synergies et les partenariats entre l'administration publique et les autres catégories d'acteurs : les instances régionales, les entreprises privées, les milieux scolaires, les universités, les hôpitaux, la société civile, les citoyens, les jeunes, etc. ?

L'Entente de développement culturel est un excellent outil de développement pour accroître les synergies, développer les partenariats et impliquer des instances régionales. Elle est un levier primordial pour le développement culturel. Elle a pour but de soutenir de nombreux projets culturels dans des domaines tels le patrimoine, la littérature, les arts visuels, les arts de la scène, la médiation culturelle et l'interculturalisme. En 2016, la Ville de Trois-Rivières a signé sa neuvième entente de développement culturel, une preuve indéniable des impacts significatifs sur le territoire de la Ville de Trois-Rivières. La Corporation de développement culturel de Trois-Rivières assure sa gestion et sa mise en œuvre depuis la première entente. Donner accès à la culture à l'ensemble des citoyens indépendamment de leurs conditions sociales et économiques en plus de contribuer à améliorer leur qualité de vie.

Les ententes permettent également de développer de nombreuses initiatives visant entre autres les jeunes, les aînés, le milieu communautaire, le milieu scolaire, les familles leur permettant d'être acteurs, participants ou spectateurs.

Depuis de nombreuses années, Trois-Rivières travaille pour que des partenaires s'associent financièrement aux ententes de développement culturel, reconnaissant ainsi l'apport indéniable de la culture dans le développement et la vitalité de son milieu. Au fil du temps, Au nombre des partenaires en 2016, on retrouve :

- Commission scolaire Chemin-du-Roy (institution d'enseignement)
- Collège Laflèche (institution d'enseignement privée)
- Conservatoire de musique (institution d'enseignement)
- Union canadienne des moniales de l'Ordre de Sainte-Ursule (communauté religieuse)
- Innovation et Développement économique de Trois-Rivières (l'organisme de développement économique de la Ville)
- Unité régionale de loisir et de sport (organisme régional)

Au fil des années, d'autres partenaires tels que l'Université du Québec à Trois-Rivières et le Cégep de Trois-Rivières se sont greffés aux ententes de Trois-Rivières.

La diversité des partenaires est un atout important car elle permet un réseautage et une concertation entre milieux différents, permet de comprendre les réalités des autres milieux ainsi que d'adapter et d'innover les pratiques.

Il serait également opportun de s'inspirer de certaines propositions présentes dans le *rapport Bourgie* sur le mécénat culturel, telles que les dispositions entourant les crédits d'impôt ou les mesures fiscales incitatives pour les entreprises et les particuliers. Il serait profitable de miser sur une vaste campagne d'éducation et de sensibilisation qui serait menée à long terme auprès du secteur privé afin que leur financement auprès du milieu culturel ne soit pas une exception mais bien un réflexe valorisé.

Pour encourager la participation du secteur privé, il serait important de maintenir des initiatives du ministère de la Culture et des Communications comme *Culturalia*. Poursuivre *Placement culture* serait aussi un bon atout, mais il serait important d'assouplir les modalités du programme afin de tenir compte des réalités actuelles des organismes culturels. Ces programmes agissent concrètement dans le quotidien et aident au financement à différents niveaux. Pour bien démontrer l'importance de la culture, des études d'impacts économiques pourraient être réalisées aux 5 ans par exemple. Ce type d'étude a été réalisé en 2009 en Mauricie et pour Trois-Rivières et l'exercice est sur le point de se renouveler. Ce sont des moyens concrets qui doivent être mis de l'avant afin de démontrer l'importance de la culture. Par exemple, en Mauricie, le secteur de la culture est le quatrième pôle économique en importance. De plus, le plan de diversification économique publié en 2015 par la Table de diversification économique du Centre-du-Québec et de la Mauricie a identifié le secteur des arts et de la culture comme un secteur d'importance au plan de l'économie.

La société québécoise gagnerait à augmenter sa « consommation culturelle ». Soulignons également qu'elle n'a malheureusement pas de tradition en ce qui a trait au mécénat, à la commandite et à la donation. Par ailleurs, ses liens avec les entreprises privées sont encore au stade embryonnaire. Souvent il y a une disproportion entre le montant de la contribution et les attentes de visibilité lors des événements ou des expositions. Le problème de l'autofinancement est complexe et la commandite n'est pas la solution à tout.

Quels changements faudrait-il mettre de l'avant pour rendre l'action gouvernementale plus souple, modulable et plus proche des préoccupations des citoyens et des milieux culturels ?

Les approches territoriales sont une voie d'avenir des plus prometteuses pour encourager la consolidation. Chaque région du Québec possède ses particularités et bénéficierait grandement d'une approche sur mesure, centrée sur les besoins concrets du milieu culturel et des préoccupations des citoyens. Le principe de « géométrie variable » est une caractéristique essentielle. Il permet d'épouser étroitement la réalité d'une région et

d'apporter une aide concrète. Il devrait y avoir une souplesse dans les programmes d'aide gouvernementaux et les adapter aux différents milieux.

Pour arriver à répondre davantage aux préoccupations des citoyens et du milieu culturel, le gouvernement pourrait donner davantage de pouvoir aux directions régionales du ministère de la Culture et des Communications puisqu'elles sont en contact direct avec le milieu culturel dans lequel elles s'inscrivent. De plus, les directions régionales pourraient adapter leurs actions en fonction des particularités de chaque région et ainsi accompagner davantage les projets rassembleurs.

L'aspect administratif relié aux demandes de subventions pourrait être revu et assoupli, pour que ce soit moins lourd et moins rigide. Diminuer la lourdeur administrative et décloisonner les enveloppes dédiées pourraient être de bonnes pistes d'amélioration afin de répondre aux besoins exprimés par les communautés et éviter plutôt de répondre aux prérogatives d'enveloppes dédiées. De plus, l'allègement administratif aiderait les organismes culturels qui ont souvent peu de ressources humaines pour pourvoir à toutes les tâches reliées au développement, à la consolidation et à la survie de leur organisme.

Quelles nouvelles stratégies devrait-on mettre en place afin que la conservation du patrimoine, l'archéologie, l'urbanisme et la qualité architecturale s'inscrivent davantage en relation avec l'occupation et l'aménagement du territoire ?

La présence de la culture au sens large dans l'espace public doit être valorisée, tout comme l'innovation en matière de culture et la promotion de l'architecture comme élément identitaire d'une société s'inscrivant dans une préoccupation du patrimoine. Voici quelques pistes de stratégies qui contribueraient à la conservation :

- Adopter une politique sur l'architecture permettrait de convaincre, de promouvoir les valeurs sociétales par l'expression de la culture à travers l'architecture; comme la mise en valeur d'éléments architecturaux propres à un milieu donné ou l'appartenance d'un courant stylistique aux matériaux, aux couleurs et aux détails architecturaux propre à son milieu.
- La mise en place d'un mécanisme d'intégration de ces préoccupations à l'intérieur des outils d'urbanisme existants (ex. : schéma d'aménagement, plan d'urbanisme, zonage, PIIA, etc.).
- Développer des programmes d'acquisitions de connaissances récurrentes et accessibles en matière de patrimoine, tout en faisant la promotion et la sensibilisation des programmes auprès des citoyens.
- Évaluer l'opportunité de développer un comité local sur la culture et le patrimoine auprès des collectivités locales par l'introduction d'une disposition à l'intérieur de la Loi sur le patrimoine culturel.

Quel devrait être le rôle de l'État à l'égard du patrimoine religieux ?

Les municipalités sont préoccupées par l'avenir du patrimoine religieux, car non seulement celui-ci constitue un témoin physique de leur présence, mais il incarne

également un témoin de l'histoire dans l'évolution des villes. Comme c'est le cas pour Trois-Rivières, certaines communautés religieuses ont joué un rôle de « communauté fondatrice » et ont été au cœur du développement des localités. Bien qu'à certains égards, l'État reconnaisse cette particularité, il serait souhaitable que celui-ci porte une attention particulière sur la pérennité de ce patrimoine religieux en particulier, d'autant plus lorsque la valeur patrimoniale des lieux est d'intérêt national. Étant souvent les derniers témoins d'une Œuvre plus que centenaire, ils permettent d'inscrire l'encrage des communautés religieuses dans leur localité et leur territoire.

Parce que les défis sont grands, nous souhaiterions que les villes soient davantage représentées au sein des organismes de conservation. Celles-ci partagent les mêmes préoccupations à l'égard de la mise en valeur et de la conservation du patrimoine religieux. Parmi les défis identifiés à Trois-Rivières, soulignons notamment la mise en valeur du monastère des Ursulines de Trois-Rivières et la rénovation de l'intérieur de l'église St. James et de son presbytère.

Quels sont, parmi les volets de la chaîne culturelle suivants, ceux qui requerront une attention particulière au cours des prochaines années et pourquoi ?

c. La diffusion et l'exploitation des œuvres et des produits culturels

Pour les arts de la scène et pour les arts visuels, il est primordial de reconnaître le rôle des lieux de diffusion dans l'écosystème. La production des artistes ne peut être montrée adéquatement au public si le lieu d'accueil n'est pas approprié, autant pour bien mettre en valeur les œuvres que pour l'expérience du visiteur. Les efforts de développement de publics et de connaissance des différents publics doivent demeurer des éléments à considérer. Afin de favoriser un accueil optimal aux artistes et aux œuvres, de permettre aux artistes de trouver leur public, de faire connaître la relève artistique et de diffuser l'offre culturelle et artistique sur son territoire, le soutien financier des lieux reconnus doit se poursuivre, voire, à être augmenté.

Les lieux doivent aussi s'adapter avec les changements de pratiques des artistes et ainsi s'inscrire dans une pérennité. Il ne s'agit donc pas d'une science exacte, d'une recette prédéterminée où les prévisions peuvent être faites avec exactitude. Il s'agit plutôt d'un domaine où la gestion du risque fait partie du quotidien du gestionnaire, que ce soit ici ou dans n'importe quel autre lieu culturel du Québec. Cet état de fait est aussi vrai, peu importe les autres domaines artistiques et culturels, que ce soit pour les salles de spectacle, les musées, les centres d'exposition ou les lieux d'interprétation. Cette situation doit être prise en compte par l'État dans le soutien qu'il offre aux lieux culturels du Québec.

La diffusion des œuvres sur le territoire passe par des projets ponctuels où les artistes et/ou leurs œuvres sont appelés à aller rencontrer les citoyens dans les espaces publics pour diffuser davantage. Ces actions permettent de sortir des lieux dédiés pour enrichir le

quotidien et surprendre les citoyens. Les œuvres d'art public, les concerts dans les parcs, les ateliers artistiques participatifs, les pianos publics, les animations théâtrales, sont quelques exemples concrets qui sont réalisés à Trois-Rivières dans le but d'impliquer les artistes et les citoyens dans la diffusion de la culture sous toutes ses formes. La diffusion s'étend ainsi sur tout le territoire et permet un rayonnement qui suscite de la curiosité et de l'intérêt envers la culture et pour des lieux reconnus qui la présente sous toutes ses facettes.

g. Autre (préciser)

Le réseau muséal québécois doit préserver sa force malgré la segmentation qui est présentement en cours. Sa cohérence se voit dans toute sa diversité. Différents enjeux touchent les institutions muséales que ce soit ceux de financement, de développement, d'écologie des institutions muséales ou de publics. Il serait pertinent de porter une attention particulière au réseau muséal en regard des États généraux des musées du Québec qui ont été publiés en 2012.

La responsabilité des institutions muséales doit continuer à être partagée entre les différents paliers gouvernementaux. Les villes doivent être présentes et devenir des partenaires, mais elles ne peuvent pas assurer ni assumer à elles seules le financement des institutions muséales sur leur territoire. Trois-Rivières est un bon exemple de ville qui s'implique avec des subventions annuelles pour certaines institutions et en assumant des frais de gestion pour d'autres. Par contre, elle doit respecter sa capacité de payer et elle s'attend à ce que les coûts d'opération soient soutenus davantage par le gouvernement.

Les institutions muséales doivent être accessibles pour tous, elles doivent être présentes et témoigner de notre culture, tout en donnant accès à notre patrimoine qu'il soit artistique, historique, scientifique, etc.

Comment donner un nouvel élan à l'éducation culturelle et artistique ? Peut-on imaginer un meilleur maillage entre l'école et les milieux culturels ?

Il faut qu'il se dégage du gouvernement, un désir d'aller de l'avant et cela passe par l'éducation, la sensibilisation et une volonté ferme de positionner la culture comme pierre angulaire de la transmission de sa culture et de son identité.

En Mauricie en 2015, le Forum régional sur la participation culturelle des jeunes, organisé par Culture Mauricie, a ciblé des actions à mettre en place afin de faciliter l'arrimage entre l'éducation et la culture :

- Conscientiser les futurs enseignants et les enseignants sur l'importance du volet culturel dans leur mandat auprès des jeunes et leur offrir un programme de formation continue.
- Mieux outiller les futurs enseignants, les enseignants, les jeunes, les intervenants scolaires, les directions et les conseils d'établissement quant au niveau du matériel, des connaissances et des ressources en lien avec les arts et la culture.

- Créer des ponts comme par la médiation culturelle, permettant la concertation entre les différents milieux scolaires, culturels et communautaires favorisant ainsi le réseautage.
- Valoriser et miser sur les actions et programmes de densification des arts et de la culture déjà en place.
- Intégrer des sorties culturelles obligatoires au programme scolaire incluant au moins une sortie obligatoire sur le territoire où se trouve l'école.

On doit donc faire en sorte que le milieu scolaire fréquente les organismes dans la région dans laquelle il est, pour favoriser la consommation de l'art et de la culture. La médiation culturelle peut encore ici devenir un outil facilitateur et porteur de sens.

Des campagnes de sensibilisation et des outils de promotion sur les bienfaits de la culture comme une saine habitude de vie calquée sur le modèle de Québec en forme pourraient voir le jour.

Comment améliorer la responsabilité des citoyens à l'égard du patrimoine ?

Développer des programmes de soutien aux initiatives locales en matière de patrimoine (société d'histoire, projet de mise en valeur et entente de partenariat sur le patrimoine immobilier) pourrait faire une différence, stimulerait l'intérêt et responsabiliserait les citoyens à l'égard du patrimoine.

Le réseau d'équipements culturels étant aujourd'hui bien établi (musée, bibliothèques, salles de spectacle, etc.), quelles seraient les approches à privilégier pour joindre davantage les citoyens et mieux exploiter ces lieux importants dans la vitalité des communautés ?

Pour mieux rejoindre les citoyens et mieux exploiter les lieux culturels, opter pour des organisations de regroupement et de mutualisation des services pourrait être un modèle intéressant. Trois-Rivières a fait le choix de confier différents mandats à un organisme comme la Corporation de développement culturel de Trois-Rivières (CDCTR) qui tire avantage de sa multidisciplinarité. Ainsi, les forces vives de chaque secteur sont mises à contribution de différentes façons pour aller rejoindre les citoyens, les différents publics et maximiser le potentiel des différents lieux culturels. Par exemple, la CDCTR a regroupé sous un même site l'ensemble de son offre en arts de la scène, autant pour les lieux de diffusion que pour les initiatives sur le territoire (enspectacle.ca). On peut également penser à la brochure jeunesse qui regroupe l'ensemble de l'offre culturelle pour les écoles primaires et secondaires, autant pour les projets en patrimoine qu'en arts visuels ou en arts de la scène.

Cette approche permet également d'innover, de travailler en transversalité et de travailler une vision globale du développement culturel sur un territoire donné. Travailler en

multidisciplinarité peut donc devenir une opportunité de mieux rejoindre les publics, les citoyens et d'offrir des activités qui sortent du cadre.

Le modèle actuel d'intervention gouvernementale a permis de développer l'offre culturelle de manière importante. Faudrait-Il maintenant orienter davantage les efforts et les outils pour mettre de l'avant une meilleure prise en compte de la demande ?

Il importe de rappeler que les arts et la culture sont des éléments importants à considérer dans le développement global et durable de notre ville. Ils contribuent indéniablement à faire de Trois-Rivières une ville où il fait bon vivre. La qualité de vie des citoyens est un aspect à considérer pour la rétention de la population et pour rendre la ville plus attractive pour les nouvelles personnes qui désirent y élire domicile. Dans le cas de Trois-Rivières, l'investissement déjà consenti est très important. En 2014, cet investissement représentait 146\$ par habitant pour un total de plus de 19 M\$.

La diffusion en arts est en mouvance au Québec. Les habitudes des consommateurs changent; par exemple, il y a une baisse marquée de la fréquentation des spectacles en chanson partout au Québec dans les salles de spectacle, la venue des médias sociaux et la multiplication des plateformes offrent à la clientèle de nouvelles façons de consommer la culture. Tout l'aspect numérique vient également donner de nouvelles perspectives et avenues à la création.

Dans ce contexte, il s'agit de trouver un équilibre entre l'offre et la demande. Déployer les efforts nécessaires pour qu'une œuvre trouve son public et en même temps être à l'écoute de ce que désire le public. Permettre aux gens de faire des découvertes, d'expérimenter diverses formes d'art tout en présentant des activités culturelles et artistiques qui intéressent les gens. Il faut favoriser les lieux de convergence afin de faire vivre une expérience culturelle riche et diversifiée aux différents publics.

Quelles améliorations le gouvernement du Québec peut-il apporter au système actuel de financement de la culture ? Quelles sont les limites des mécanismes de soutien financier en place ? Comment les améliorer ?

Pour améliorer les mécanismes, le gouvernement du Québec devrait par exemple revenir à des ententes de développement culturel triennales et non annuelles. Il devient très difficile de planifier et de coordonner le développement culturel sur un territoire donné sur une aussi brève échéance qu'une année. Pour être cohérent, pertinent et pouvoir réellement avoir un impact sur la communauté, il devient difficile de structurer des plans d'action sur une base annuelle. Tout comme il est plus difficile de développer des partenariats durables dans ce contexte.

De plus, certains programmes d'aide ont été revus dans les dernières années s'accompagnant de baisses de contributions de la part du ministère de la Culture et des Communications. À titre d'exemple, on peut citer le programme d'aide aux infrastructures qui permettent de recevoir une aide gouvernementale jusqu'à 50 % du projet pour les municipalités qui est passé à 40 %. La réduction d'aide admissible peut paraître banale, mais lorsqu'on tient en compte les capacités de payer des municipalités et les défis importants auxquels elles doivent faire face par rapport au maintien des actifs et la question de la pérennité du patrimoine bâti, l'impact est très important et on voit clairement les limites des mécanismes de soutien financier.

De plus, il serait important de pérenniser les différents programmes d'aide mise en place afin de favoriser un maintien de la qualité de l'offre culturelle.

Comment faire progresser le partenariat du gouvernement du Québec avec les municipalités en matière de culturel ? Cette relation peut-elle être repensée au profit d'un nouveau modèle de partage des responsabilités ?

Tel que mentionné précédemment, les approches territoriales sont une voie d'avenir des plus prometteuses pour encourager la consolidation des actions dans les communautés. De plus, revoir la durée des ententes de développement culturel afin de planifier les actions sur trois ans devient important pour avoir un meilleur impact dans sa collectivité et une perspective d'avenir.

Finalement, tout ce qui a trait au fonctionnement des infrastructures culturelles et patrimoniales, les responsabilités devraient être également partagées non seulement au niveau des coûts de rénovations mais également au niveau des coûts d'opérations.

À la lumière de la démarche de la consultation publique, nous tenons à remercier le ministre Luc Fortin de permettre à différentes instances de donner son point de vue et de partager ses idées. Offrir également aux citoyens l'opportunité de s'exprimer sur la question de la place de la culture dans notre société est un bel exercice de démocratie. Nous souhaitons que ces propos puissent vous inspirer et donner un nouvel élan au renouvellement de la Politique culturelle du Québec.

Pour la Ville de Trois-Rivières

Jean-Marc Bergeron, directeur Culture, Loisirs et Vie communautaire

Marc-André Godin, chef de service - planification

Robert Dufresne, conseiller en architecture et en aménagement urbain

Pour la Corporation de développement culturel de Trois-Rivières

Nancy Kukovica, directrice générale

Martin Veillette, directeur du développement culturel, de la gestion et diffusion de la Maison de la culture

Marie-Andrée Levasseur, directrice des arts visuels et du Centre d'exposition Raymond-Lasnier

Valérie Bourgeois, directrice de la diffusion du patrimoine et de Boréal